

Déclaration au CTL du 12/05/2022

Monsieur le Président,

Notre instance se tient dans un temps tout particulier avec une période électorale où, suite au résultat de l'élection présidentielle, une campagne législative va permettre aux citoyen-nes de décider du futur Gouvernement et donc de la politique à mener pour notre pays.

Il n'est pas de notre ressort de syndicalistes de rentrer dans ces débats qui regardent chacun-e en conscience.

Néanmoins, nous tenons à rappeler quelques sujets lourds qui ont émergés dans les débats récents et sont au cœur de la place de notre administration pour l'intérêt général : sentiment d'abandon de plusieurs territoires (quartiers populaires, territoires péri-urbains ruraux ou montagnards) ; aspiration à des services publics de proximités quand ils sont laminés dans tant d'endroits ; problématique de la vie chère et des fins de mois difficiles ; impératif écologique nécessitant une réelle transformation des modes de vie ; enjeu du financement des politiques publiques et de solidarités ; articulation des territoires et des différentes collectivités ; juste répartition des richesses quand tant se gavent et qu'une énorme majorité souffre ; difficultés devant le tout internet et besoin d'aide et d'accompagnement de beaucoup de populations...

Ces quelques dossiers seront incontournables pour tout Gouvernement, quel qu'il soit, et pour ce qui concerne notre administration, nécessiteront des choix en rupture avec les années passées. Celles-ci ont été marquées par un affaiblissement constant de la DGFIP tant au niveau de ses structures, notamment de proximité, que dans l'exercice des missions qui s'est fortement dégradé pour les agent-e-s et les usagers.

C'est peu de dire que nous sommes très inquiets sur le signal contraire donné ces derniers jours à la DGFIP avec la situation des effectifs après mutation dans notre Direction. Après la suppression cette année de 96 emplois (à mettre en perspective avec les 383 emplois supprimés en 14 ans !) à la DRFiP 31, nous constatons le désastre avec 71 emplois non pourvus (- 29,9 en C, - 34,8 en B et - 5,8 en A).

Les discours de satisfaction et de communication de notre Directeur Général sur « l'effort de recrutement sans précédent » sont ainsi indécents et un signe de mépris de ce qui sera le vécu des agent-e-s et des services : des tensions extrêmes et expansives à venir pour exercer les missions confiées, du mal être au travail, un sentiment de ne pas pouvoir faire correctement, des usagers qui ne seront pas accompagnés dignement...

Une nouvelle fois nous vous interpellons solennellement. Défendre la DGFIP et ses personnels nécessite une expression réelle auprès des gouvernants politiques et administratifs. Nous le

faisons syndicalement inlassablement, mais nous désespérons d'être seuls quand nos « hauts cadres supérieurs » sont si souvent absents de cette bataille !

Au-delà de cet énième appel à retrouver le sens de l'intérêt général et du service public, nous rentrerons dans les débats de cette instance sur tous les sujets de l'ordre du jour :

Transfert de l'activité du CGR au 01/01/2023 :

Nous sommes stupéfaits, dans les documents fournis, de vous voir ne jamais souligner la charge de travail induite par le transfert à préparer et donc l'oubli des agent-e-s qui font au mieux et toujours plus, en particulier pour transmettre des dossiers « *propres* ». À aucun moment vous n'évoquez ainsi les besoins de soutien et de renforts qu'un tel chantier implique : gestion massive des adresses et des mises à jour, sollicitations soudaines pour fiabiliser les dossiers, enjeux comptables...

Concernant les sujets RH, nous vous interpellons pour des clarifications nécessaires pour les agent-e-s : visibilité sur les garanties d'affectation, sujet sur les postes disponibles en Direction et les emplois vacants possibles. Nous vous demanderons quel plan « magique » vous avez pour, alors que vous maintiendrez les agent-e-s sur la mission CGR jusqu'en janvier, soutenir les services d'affectation de ces agent-e-s qui n'auront personne pendant 4 mois !

Bilan de la campagne d'entretien professionnel 2021

Nous constatons hélas que se poursuit une dynamique d'absence de recours en lien avec les nouvelles modalités de gestion et la suppression des CAP Locales. Alors que les dossiers gouvernementaux tendent tous vers une casse des statuts et une mise en avant individuelle du « *mérite* » nous soulignerons de nouveau l'importance d'une juste reconnaissance et évaluation des agent-e-s dans le cadre de leur collectif de travail.

Bilan 2021 de l'activité formation professionnelle et concours

Au-delà du travail fourni par l'équipe de la formation professionnelle, nous soulignerons les enjeux actuels, tant pour la sociologie de notre administration et le départ de « *sachants* » dans les services que pour les nouveaux/nouvelles et leur besoin de soutien.

Plan d'action sur l'égalité professionnelle

Il y a d'un côté les aspects de communication et de l'autre la nécessité de soutenir des pratiques inclusives utiles que nous tenons à souligner. Néanmoins, nous vous interpellons sur l'enjeu qu'il y a à dépasser les « *belles paroles* » pour entendre les réalités des personnels : double journée de travail pour les femmes et impact sur la place au travail, accompagnement d'une diversité de profils et histoires dans le recrutement, déroulements de carrières, respect de chacun-e, prise en compte des handicaps et des situations sociales....

Déploiement du parcours apprenant compétences numériques

Nous avons lu avec attention une note appelant au recensement des compétences numériques des agent-e-s alors que notre instance devrait aborder des sujets centraux pour la vie des services. Par exemple nous attendons vos pistes de travail sur le dossier des PCE suite à vos « *loupés* » récents. De même sur la mission amendes où nous attendons toujours le diagnostic que vous nous avez promis !